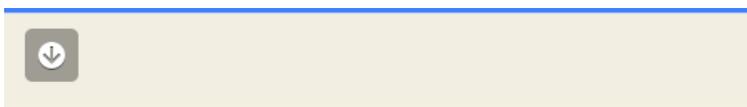


NICE MATIN, paru le 24 avril 2013



LA CROIX-SUR-ROUDOULE

La station d'épuration écologique sera mise en service fin juin

Après avoir effectué un diagnostic complet des réseaux d'eau et d'assainissement de la commune, la municipalité a constaté que l'ancienne station d'épuration était obsolète et ne répondait plus aux normes. Dès lors, le maire Marie Martin et son conseil municipal ont eu la ferme volonté d'en réaliser une nouvelle, totalement écologique de type « filière plantée de roseaux », d'une capacité de 150 équivalents habitants. « Nous avons le sens des réalités, assure Marie Martin. Ce type de station génère moins de frais de fonctionnement et permet de faire évoluer voire doubler sa capacité. »

La technique des roseaux

Il s'agit là d'un projet novateur. On ne compte que cinq stations du même type dans les Alpes-Maritimes, selon Stéphane Hansen, le directeur de CTH Ingénierie chargé de la maîtrise d'œuvre, avec l'entreprise Naldeo. La station se compose d'un bassin équipé



Visite de chantier en présence du maire, Marie Martin ; de Robert Velay, conseiller général, maire de Puget-Théniers ; Stéphane Hansen, directeur de CTH Ingénierie ; Sylvie Pascal, directrice générale des services de la CCVA ; et plusieurs conseillers municipaux de La Croix-sur-Roudoule. (Photo A. D.)

d'une géo-membrane étanche sur laquelle sont mis en place des matériaux spéciaux. Des roseaux sont plantés au sein de ce mélange et assure un double rôle : l'assimilation des matières organiques mais également l'oxygénation des couches de matériaux grâce aux mouvements de la tige, ce qui déprime le terrain et permet la circulation d'air et le

développement des bactéries destructrices des matières organiques de l'affluent. Un double contrôle permet de définir la qualité des eaux en entrée puis en sortie de station. Laquelle est dimensionnée pour répondre aux normes en vigueur qui autorisent le rejet en milieu naturel. De plus, cet équipement bénéficie d'un poste de recirculation en sortie de bassin

afin de pouvoir réinjecter les eaux en tête de filière pour optimiser et renforcer le traitement, mais également pour anticiper une évolution de la population communale. Les travaux cofinancés par la commune, le conseil général, la Région et l'agence de l'Eau ont débuté mi-février. La mise en service est prévue fin juin.

ALAIN DEPRESLE